PRIX DE L'ABONNEMENT.
Edition Quotidienne.

	Un An.	6 Mois.	3 Mois.	1 Mois.
POUR LES ETATS-UNIS....	$12.00	$6.00	$3.00	$1.00
POUR L'ETRANGER....	$15.15	$7.55	$3.75	$1.30

Les abonnements se soldent invariablement d'avance.

Le Numéro Cinq Sous

PRIX DE L'ABONNEMENT.
Edition Hebdomadaire.

	Un An.	6 Mois.	4 mois.	3 mois.
POUR LES ETATS-UNIS....	$3.00	$1.50	$1.00	75 cts
POUR L'ETRANGER....	$4.40	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE, LITTERATURE. — PRO ARIS ET FOCIS — SCIENCES, ARTS.

Journal Français Quotidien. NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 23 FEVRIER 1903 Fondé le 1er Septembre 1827

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.
Bureaux: 323 rue de Chartres, Entre Conti et Bienville
Entered at the Post Office at New Orleans, as Second Class Matter.

POUR LES PETITES ANNONCES DE DEMANDES, VENTES ET LOCATIONS, ETC., QUI SE SOLDENT AU PRIX REDUIT DE 10 CENTS LA LIGNE, VOIR UNE AUTRE PAGE.

EDIT ROYAL.

PAR LE

ROI DU CARNAVAL.

PROCLAMATION.

A tous ceux que cela concerne:
En honneur du retour heureux de Sa Très Haute Majesté bénie en sa royale capitale et en appréciation de la vraie et loyale allégeance si manifestement prouvée pendant tout l'année, par ses sujets de la Nouvelle Orléans, une

GRANDE PARADE DE RUE

Est ordonnée pour

Mardi, 24 février 1903.

Les détachements des cavaliers de la maison royale.
Le peloton à pied des gardes royales.
Sa Sublime Majesté
REX
Roi du Carnaval
La Cour du Carnaval.
Dans une parade consistant en vingt-deux tableaux mouvants.

La parade fera son apparition sur l'avenue St Charles, près de la place de Lee environ à 11 heures A. M. et suivra la route suivante:

ROUTE.

Calliope à l'avenue St Charles, l'avenue St Charles, côté du lac, à l'avenue de la Louisiane, St Charles, côté du fleuve, à la rue Erato à Camp, Camp à Canal, Canal, côté supérieur, à Tchoupitoulas, Canal, côté inférieur, à Liberté, Canal, coté supérieur, à St Charles, St Charles à Calliope.

I—Toutes les maisons d'affaires, soit publiques ou privées, sont par la présente ordonnées d'être fermées et tout trafic suspendu dans toute la ville mardi, 24 février 1903.

II—Toutes les maisons et galeries sur la route des différentes processions sont ordonnées d'être décorées, sous peine de déplaire au Roi.

III—Les propriétaires et conducteurs de véhicules publics et privés et les chars urbains et les piétons sont requis de se tenir en dehors de l'endroit dans lequel se formera la parade et des rues où elle passera sous l'amende de l'ordonnance 4427.

Et maintenant enjoignant stricte obéissance de la part de tous ses sujets soumis et bien aimés la détermination immuable de Sa Majesté est annoncée d'enforcer tous et chaque disposition de cet édit de façon que son règne de courte durée ne laissera seulement après lui que des sourires et d'agréables souvenirs.

Les chariots de réclame ne seront pas permis de se trouver sur la route de la parade pendant sa marche. Et ainsi dans l'entière confiance royale et dans l'intérêt de sa très bénie Majesté, l'honneur et la gloire de Sa maison sont confiés à leur loyale garde.

Dieu sauve le roi.

Fait au palais du Carnaval et avec le sceau royal y attaché ce 20me jour de février en l'an de Notre Seigneur dix-neuf cent trois et le mil trente et unième règne de Sa Majesté.

Par le Roi lui même.
REX.

Attesté:
WARWICK,
Comte Maréchal de l'Empire.
22 fév—3 f

LA RECEPTION ROYALE —DU— ROI DU CARNAVAL.

Les bons et joyaux sujets suivants ont été désignés par le Grand Lord Chambellan pour servir sur les comités ci-après décrits et sont respectueusement priés de se rapporter à leurs présidents respectifs au Palais Impérial, mardi soir à 8 heures.

COMITE DE RECEPTION.
Sa Grâce Geo. Soulé, président.
Sa Grâce A. G. Brice, assistant.

COMITE DE LA SALLE.
Capt. J. Febiger, président.
M. W. C. Faust, assistant

REGLEMENTS ET STATUTS.

Le Palais ouvrira ses portes à ses invités à 8 heures 30. La réception de leurs Très Gracieuses Majestés commencera à 9 heures 30.

Les invités sont prévenus que la Grande Toilette sera absolument requise.

Les messieurs ayant des costumes de couleur ou des pardessus, et les dames des chapeaux, ne seront sous aucune considération admis dans la salle de bal.

Les invitations sont strictement personnelles et aucun transfert ne sera reconnu.

Aucun billet de sortie ne sera accordé.

Les invités entreront par la rue St-Charles seulement. Ils pourront se retirer par les entrées, soit de la rue St-Charles ou de la rue Carondelet. Sous aucune considération il ne sera permis aux invités de pénétrer par l'entrée de la rue Carondelet.

A l'entrée de la rue St Charles les voitures s'approcheront du Palais dans la direction de la rue du Canal et après que les personnes qui les occuperont seront descendues elles se retireront au-dessus de la rue Julia.

Les troupes affectées à cela veilleront à ce que ces ordres soient rigidement observés, et à ce qu'il ne soit permis à aucune voiture de débarquer ses passagers avant d'être convenablement placée.

Les invités sont priés d'informer leurs conducteurs de quelle façon ils doivent avancer et s'éloigner, afin d'éviter de la confusion.

Si les personnes qui se proposent d'assister à la réception royale veulent lire avec attention ces règlements et les observer elles s'épargneront ainsi qu'au comité beaucoup d'embarras et d'ennuis.

BATHURST,
Grand Lord Chambellan.
ESPY, Septième secrétaire de service.
22 fév—3f

EDIT ROYAL.

Arrivée de Sa Majesté Rex, Roi du Carnaval.

PALAIS DU CARNAVAL
Département de la Guerre.
Ville Capitale, 21 février 1903.

A tous les sujets—Salut:

Sa Gracieuse Majesté Rex, le Roi du Carnaval, toujours soucieuse du bonheur de ses loyaux sujets et du bien-être général de sa capitale, la ville de la Nouvelle-Orléans, fera sa visite annuelle pour le Carnaval de 1903 et y recevra les hommages dus à un personnage élevé arrivant lundi 23 février 1903 à 2 p m.

Le "Stranger", yacht royal de Sa Majesté, capitaine Sir J. W. Bostick, K. C. B. V. C. conduira des Jetées Sa Majesté et sa suite escorté par par la flottille royale sous le commandement de l'amiral du port, sa Grâce Wood, duc d'Alleghany et du commodore de la Flotte, Sa Grâce Woodward, duc du Maine.

Maintenant, de façon à rendre patriotique et imposante l'entrée de Sa Majesté dans sa ville capitale, les divers contingents participeront et marcheront en l'ordre suivant:

FORMATION.

Détachement des Gardes de la Maison Royale à cheval.
Détachement des Gardes de la Maison Royale à pied.
Les gardes régulières de Sa Majesté sous le commandement du capitaine W. D. Newbill.
Le bataillon Impérial Naval de Réserve, sous le commandement de J. W. Bostick, commandant.
Le bataillon d'artillerie de campagne de la Louisiane du Roi, colonel J. P. Sullivan, commandant.
Les gardes royales de Jefferson sous le commandement du capitaine Jos. Kantz.
Corps de Signaux de Sa Majesté, J. Henry Warner, commandant.
Bataillon Royal des Vétérans de l'artillerie Washington, Colonel J. B. Richardson, commandant.

DEUXIEME DIVISION.

Les Gardes Continentales de Sa Majesté Royale, Capitaine Chas. W. Drews, commandant.
Division à cheval des Chevaliers de la Maison des Pairs. Chevaliers John Dymond, Jr, John G. Robin, N. A. Peuch, commandants.
Les voitures contenant les ducs de la couronne Amiral Schley, Genl Glynn et son état-major, Col. McClure et autres invités de distinction.
Les Gardes du corps Impériales de Sa Majesté. Premières Troupes Royales, lieutenant Churchill, Commandant.
La bande de musique de l'Inde Orientale Mohammet Ali Ben Dammit, chef président.
Sa Sublime Majesté.
REX
sur le chariot d'Etat et son Conseil.
Division à cheval, gardes des courtisans.
Division à cheval des gardes cuirassiers. Bataillons royaux des Cadets.
Premier Bataillon, E. M. Perrin, commandant
Cadets de l'Université Dyers.
Cadets de Rugby.
Cadets de Ferrel
Deuxième Bataillon, major J. G. Carbajal, commandant
Cadets du Collège des Jésuites.
Cadets de St Philippe.

La procession sera complètement formée à 1:30 heure P. M.

Assemblée— Point de repos.

Le Bataillon royal régulier se mettra en position rue du Canal côté supérieur, à la droite de la rue du Camp, faisant face au sud, s'étendant à l'est.

Le Bataillon Impérial de la Réserve Navale prendra position côté supérieur de la rue Canal sur la gauche et devant suivre les réguliers royaux dont la droite reposera rue du Camp.

Bataillon King's Own Louisiana Field Artillery prendra position sur le côté supérieur de la rue du Canal, à la gauche de et suivant le Bataillon Impérial de la Réserve Navale, lequel s'étendant de la ligne de la rue du Camp.

Gardes Royales de Jefferson, prendront position sur le côté supérieur de la rue du Canal, à la gauche du Bataillon Louisiana Field Artillery, lequel s'étendra de la rue du Camp.

Le Corps des Signaux de Sa Majesté prendra position sur le côté supérieur de la rue du Canal sur la gauche et devant suivre les Gardes Royaux de Jefferson, lequel s'étendra de la ligne de la rue du Camp.

Le Bataillon Royal des Vétérans de l'Artillerie Washington, batterie à cheval, prendra position sur la rue du Canal, côté supérieur, la droite s'appuyant sur la rue du Camp en colonnes de sections s'étendant à l'Ouest devant suivre le Corps des Signaux de Sa Majesté.

DEUXIEME DIVISION.

Les Gardes Royaux Continentaux prendront position sur le côté supérieur de la rue du Canal, la droite près de la rue St Charles, pour suivre le bataillon des vétérans royaux de l'artillerie Washington.

La division à cheval des Chevaliers de la Maison des Pairs prendra position sur le côté supérieur de la rue du Canal, la droite entre les rues St Charles et Carondelet, sur la gauche de et devant suivre les Royaux Continentaux.

Les voitures contenant les ducs de la couronne etc., après avoir reçu leurs invités du Yacht Royal procèderont à l'encoignure des rues Canal et Chartres pour suivre la division à cheval des chevaliers de la maison des pairs laquelle marchera sur le côté supérieur de la rue Canal de la direction de la rue Carondelet.

Premières troupes Royales, les gardes du corps de Sa Majesté prendront position rue Canal et Levée et attendront les ordres comme escorte de la Division Royale. Ce service sera terminé à l'encoignure des rues Conti et Chartres.

Le Bataillon des Cadets Royaux prendra position rue du Canal, côté inférieur, la droite s'appuyant sur la rue Decatur, faisant face au Sud dans l'ordre mentionné en formation pour suivre la division royale.

—ATTENTION.

Comme le mouvement de la Division costumée était nécessairement lente, les officiers commandant la droite de la colonne, de temps à autre ont "marqué le pas" afin de maintenir les distances voulues.

La bande des musiciens qui marchait à droite de la colonne a réglé la mesure et le pas.

ITINERAIRE.

Camp à Calliope, à St-Charles (côté du lac), à Félicité, côté du fleuve de la rue St-Charles autour du Lee Circle à l'Hôtel de Ville (halte pour recevoir les clefs de la ville du Duc de Crescent City Hon. Paul Capdevielle) St-Charles à Canal, Canal (côté supérieur) à Liberté, Canal (côté inférieur) à Chartres.

CEREMONIES.

A l'Hôtel de Ville, Son Honneur le Maire remettra à Sa Majesté les clés de la ville capitale.

Rue de Chartres la colonne s'arrêtera et formera une ligne à gauche, saluant le Roi et l'escorte royale tandis qu'ils la passeront en revue. Après cela l'escorte militaire se débandera.

AVERTISSEMENT.

Tous les véhicules et piétons sont prévenus de se tenir éloignés des rues pendant le défilé de la procession sous peine de l'ordonnance No 4227.

Les citoyens sont priés de ne pas arroser les rues que parcourra la procession car cela les rendraient désagréables aux troupes et dangereuses au grand nombre de chevaliers.

On ne permettra aux voitures de réclame d'aucune sorte de circuler et la police sera enjointe de faire respecter cet ordre.

WARWICK, Comte Maréchal.
Officiel:
BEAUMONT, A. D. C. de service.
22 fév—2 f

Bulletin Financier.

Samedi, 21 février 1903.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE ORLEANS.

Jusqu'ici cette semaine....	$3,075,550 00	$326,119 00
Même temps la semaine dernière....	2,976,654 00	$312,485 00

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—
En Banques—
Papier exceptionnel..........7 per cent
do A1..........8
Prêts sur garanties collatérales.6
Prêts sur garanties collatérales à terme..........6@7
En dehors des Banques—
Prêts sur garanties collatérales.6@—
Papier hypothécaire..........6@8
Nouvelle-Orléans—
Piastres mexicaines.......... 40 @41¼
Sols péruviens.......... 40 @41
Pesos chiliens.......... 40 @41
New York—
Taux de l'argent..........
LONDRES—
Taux de la Banque d'Angleterre. 4 0/0
Consols pour l'argent 92 9/16
Pour escompte 92 11/16
PARIS—
Rentes 100.00
ARGENT EN LINGOTS (par once)—
Londres 22⅛

CHANGE.

Le STERLING est inactif.
Commercial (60 jours).......... 483¼@483⅞
Traites de banques (à vue).... 487⅛
Les FRANCS sont inactifs.
Francs de commerce (60 jours).5.19⅜ less 1/16
Traites de banques (à vue).....5.15 less 1/16
REICHSMARKS—Inactifs.
Commercial (60 jours)..........94 9/16
Traites de banques (à vue)..........95⅛
Le CHANGE A VUE SUR NEW YORK est faible.
Traites de commerce 70c d'esc
Traites de banques $1 00 de prime.

Ventes à la Bourse de la Nouvelle Orléans.

Avant l'appel de 10 A. M.
50 actions N O Rwys pref.......... 41½
Après l'appel de 10 A. M.
10 actions N O Rwys pref.......... 41¼
40 ..do.......do.......do.......... 41¼
$5,000 N O Rwys 4½ Bds.......... 78
Entre les appels de 10 h. et midi.
$1,000 N O Rwys Bds.......... 77⅞
$2,500 ....do.......... 78
71 actions N O Rwys pref.......... 41½
$2,000 N O Rwys Bds.......... 78
$1,000 Louisiana 4s.......... 106⅝

ACTIONS ET BONS

Cotes des actions de la N. O. Stock Exchange.

	Valeur au pair	Offre	Demande
Algiers Savings Bank	10	....	....
[illegible] Banking Co	100	165	....
Citizens'	100	....	....
Commercial National	100	190	....
Commercial Trust	100	125	....
Germania National	100	....	....
Germania Savings	100	....	....
Hibernia Bk and Trust	100	....	500
Louisiana Savings	100	224	....
Metropolitan	100	150	....
Morgan State	50	85	....
N. O. National	100	553	590
People's	100	135	150
Provident Savings	100	135	....
State National	100	300	....
Teutonia	100	....	150
United States Savings	100	145	....
Whitney National	100	700	800
Commercial Nat. Bk of Sh'pt		....	....
Compagnies d'assurance.			
Hibernia Ins	100	....	....
Home Ins	100	108	115
Lafayette	50	112	....
Mechanics' and Traders	100	....	....
Merchants' Ins. Co	100	101	....
Southern Ins. Co	100	100	....
Sun	100	....	....
Teutonia	100	....	....
Chemins de fer			
Birmingham RR pref	100	114½	116
do de common		95½	96½
Carrollton pref	100	101	104
Carrollton pref. Trust Cert		101	104
N. O. City pref	100	....	....
do Trust Certif		....	....
N. O. City com	100	....	....
do Trust Cert		31	32⅞
N O Railways pref	100	41¼	41½
do com		14¼	15
St Charles Street	100	....	....
St Charles St RR T.C.		148	....
Compagnies diverses.			
J. C. [illegible]	50	22	26½
do Trust Cert		....	....
Jackson Brewing Co	100	....	....
N. O. Brewing Co. pref	100	80⅛	82½
N O Brewg Co. com	100	50	52
N. O. Gas Light Co	100	....	....
N. O. Waterworks Co	100	....	....
N. O. Water Supply Co		31	34
N. O. Land Co	10	12½	....
Gas Trust Certif		110⅝	114
Illinois Central RR Co	100	....	....
T. & N. O. RR. Co	100	....	....
N O Cold Storage Co Ltd		....	....
Algiers W. W. & Elect	100	....	....
Birmingham Realty Co. pref		....	....
do do com		....	....
Cotton Exchange Stock	300	....	....
French Opera Association	250	....	....
Imp. Bonded Warehouse	100	....	....
Varie. Theatre	1500	....	....
Mech., Dealers and Lumb.	50	....	....
Metairie Cem'y Ass	100	....	....
Mobile L and RR Co	100	....	....
Teutonia Loan and Bld Co.	100	....	....
Jockey Club	100	....	....
Standard Guano & Chem	100	....	....
Sugar Exchange	250	....	....
Texas and Pacific RR. Co.		....	....
Union Stave Co	100	....	....
Traction Pref'd	100	....	....
do common	100	....	....
Comb. T. Stand		....	....
Lone Star Oil pref		....	....
Lone Star pref. Trust Cert.		....	....
do com		....	....
do do Tst Cert.		....	....
Nat. Oil and Pipe Line		....	....
Texas and California		....	....
Bons divers.			
United States 4's of 1907		....	....
U. S. 4's of 1925		....	....
U. S. 3's		....	....
U. S. 2's		....	....
Louisiana 4s		106¼	106⅝
Premium		217	217½
.... drawn number		....	....
Public Imp.		100	....
Drainage ... Bds		....	....
New 4's		109¼	....
Floating debt 4s		....	....
Judicial Exp Fund Bds 4s		....	....
City 7's, gold		....	....
Atchafalaya		....	....
Bossier Levee Bds		....	....
Caddo Levee Bonds 5s		....	....
do do do 6s		....	....
5th District Levee Bds 1913 6s		....	....
do do de 1950 5s		....	....
do do de 1952 5s		....	....
Lafourche Levee Bds		....	....
Lake Borgne Levee Bds 6s		100	....
do do 5s		113	....
Orleans Levee bds		102	....
Pontchartrain L. B. 15 yrs		103	....
Pontchartrain L. B. 20 yrs		112	....
Pontchartrain L. B. 50 yrs		128	130
Red River Atch. & B. B. Bds 6s		100	....
do de do 5s		....	....
Tensas Basin Bonds		....	....
Plaquemine Ext Bk		109	112½
Algiers Ry. L. and P. Co. 5s		102⅛	103¼
[illegible] RR. 1st Mort		126½	132
L. & N. unified 4s		....	....
Morgan's L. and T. R. R. 7's		123	126½
Morgan's L. T. R. R. 6's gold		....	....
N. O. C RR. Co 6s		....	....
N. O. City and Lake 1st (Gold)		111	....
N. O. City RR. Co. gen. mort. gold		110	....
N. O. & Carrollton 1st mort		....	....
.. .. 2nd mort. gold		....	....
.. 1906		....	....
.. 1907		....	....
5s. gold		110	113
N. O. Power House Co. 5s		....	....
N O Rlys 4½ 0/0 Bds		77⅝	78
N. O. Land Co. Power House Bds gold 6s		....	....
N O. Cold Storage Co 6s		....	....
Orleans RR 1st mort (Gold)		....	....
Orleans RR 2nd mort (gold)		....	....
Merchants El. L. and P. Co. 5s		....	....
St Charles St RR. 4s		104	....
Southern Ry 1st 5s (gold)		....	....
Tex. & Pac. RR. 1st gold mort.		....	....
Tex. & Pacific RR. 2d gold mort.		....	....
Algiers W. W. & E. Bds Gold		....	....
American Brew'g Co. Bds		....	....
Baton Rouge Permanent Imp.		....	....
Biloxi Street Imp		....	....
Mobile L. and RR. Bs		....	....
Birming'm Realty 1st mort gold.		....	....
do de prior lien.		....	....
Edison 5s		102	106
[illegible] Land Co. Bond 5s		....	....
Jackson Brewery 1st Mort. Bds		....	....
Jackson Brewery 2d Mort Bds		....	....
Levee S. Cotton Press mort.		....	....
Franklin Drainage		....	....
Franklin Waterworks		....	....
N. O. Brewing Co 5s		....	....
Mobile Funding 5s		....	....
N O Cotton Exchange 1st mort.		....	....
Mobile Waterworks and Sewer.		....	....
N O. Drainage Bds		....	....
Monroe Public Imp		....	....
New Iberia and St Mary drain.		....	....
New South Bld Assn		....	....
.. O		....	....
Myles Salt Co. Bds		....	....
New Iberia Waterworks		....	....
N. O. Waterworks 1st mort		100	....
.. .. 2d mort		....	....
N O Brewing Bonds stamped		....	....
N. O. Brewing Bds unstamped		....	....
Police certificates		....	....
School certificates		....	....
Certificats émis en vertu de l'acte 93 de 1880		....	....
Unpaid State coupons No 13		....	....
State school warrants		....	....

Bulletin Commercial

Samedi, 21 février 1903.

COTON.

Marché de la Nlle-Orléans
SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 2,250 balles et 700 à arriver.
Le marché est ferme.
Les cotons tachés sont de ⅛ à ½c. plus bas que les cotes suivantes:

	Aujourd'hui
Low Ordinary	7 11/16 nom
Ordinary	8 3/16
Good Ordinary	8 11/16
Low Middling	9¼
Middling	9 11/16
Good Middling	10⅛
Middling Fair	10 13/16
Fair	11 3/16 nom.

Futures de la Nouvelle-Orléans.

Fermes.

Janvier	— @ —
Février	9.65 Bid
Mars	9.70@9.71
Avril	9.73@9.75
Mai	9.78@9.79
Juin	9.81@9.83
Juillet	9.87@9.88
Août	9.51@9.53
Septembre	8.79@8.80
Octobre	8.40@8.41
Novembre	8.30@8.32
Décembre	8.30@8.32

Marchés divers.

Aujourd'hui le middling était coté à—

Galveston	9⅜
Mobile	9⅜
Savannah	9⅜
Charleston	9 9/16 Bid
Wilmington	9½
Norfolk	9⅞
Boston	10.05
Philadelphie	10.30
Memphis	9⅝
Augusta	10
St-Louis	9⅝
Little Rock	9⅜
Houston	9⅝

Marché de New-York.

SUR PLACE.
Calme.
Coton—Middling Gulf 10.30

Futures de New-York.

Bien stables.

Janvier	— @ —
Février	9.89@9.90
Mars	9.89@9.90
Avril	9.87@9.88
Mai	9.86@9.87
Juin	9.67@9.68
Juillet	9.67@9.68
Août	9.39@9.40
Septembre	8.75@8.76
Octobre	8.48@8.49
Novembre	8.38@8.40
Décembre	8.38@8.40

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—
A la Nlle-Orléans depuis le 1er septembre..........1,822,694 balles
Même temps l'année dernière..........1,806,127 balles
A tous les ports des Etats-Unis..........6,454,654 balles
Même temps l'année dernière..........6,312,939 balles
EXPORTATIONS A L'ETRANGER—
De la Nouvelle-Orléans depuis le 1er septembre..........1,445,867 balles
Même temps l'année dernière..........1,349,964 balles
De tous les ports des Etats-Unis..........4,948,261 balles
Même temps l'année dernière..........4,999,638 balles
STOCKS—
A la Nouvelle-Orléans..........313,381 balles
Même temps l'année dernière..........419,049 balles
Dans tous les ports des Etats-Unis..........899,998 balles
Même temps l'année dernière..........812,011 balles

Marché de Liverpool.

SUR PLACE.
Plus calme.
Cotes 5.36 pour le Middling Américain

Futures.
Faciles.

Marché du Havre.

SUR PLACE.
Calme et facile.
68¼ pour Good Middling; 65⅝ pour Fully Middling; 62 pour Middling.

Futures.
Les vendeurs aux cotes.

SUCRE ET MELASSE.

Jobbing ⅛@¼c plus élevé par livre que les prix suivants de la Bourse au Sucre pour le sucre, et 1@2c plus élevé par gallon pour les mélasses que les cotes suivantes.

SUCRE—
Open kettle centrifugal ferme.......... 3¼@3⅜
OPEN KETTLE.......... 2¾@3⅛
CENTRIFUGAL—Ferme.
Plantation granulated.......... —@—
Granulated.......... —@—
Whites.......... —@—
Yellows new.......... 3¼@4
Seconds.......... 2¼@3⅛
MELASSE—
OPEN KETTLE—Stable. Nom'l
CENTRIFUGAL—Stable. 6@18
SIROP—Stable. Nom'l
SUCRE RAFFINE—Bonne demande, stable
H&E Crys. dominoes.......... 7 35
H&E Crushed.......... 5 75
H&E Cut loaf.......... 5 75
H&E Powdered.......... 5 25
Cubes.......... 5 00
XXXX powdered.......... 5 05
Fruit powdered.......... 5 00
Standard powdered.......... 5 00
Coarse powdered.......... 5 00
Stand. fine gran.......... 4 60
Confectioners' candy A.......... 4 55
Stand. fine gran., 5 lb bags.......... 4 70

Les cotes ci-dessus sont net sujettes à un escompte comptant de 1 0/0 sur envois payés en 7 jours.

TONNELLERIE.

Nouveaux barils de sucre 6 hoops.......... 36c
Nouveaux barils de sucre 8 hoops.......... 38c
Barils de sucre de seconde main, 6 hoops.......... 20c
Barils de sucre de seconde main, 8 hoops.......... 22c
Nouveaux barils de riz, 8 hoops.......... 38c
Barils de riz de seconde main.......... 20c
Nouveaux barils de mélasse en cypre.......... $1 40@1 50
Barils de mélasse de seconde main.......... $1 00
Demi-barils de mélasse en cypre.......... $1 00
Barillets.......... 65c
Douves de barils en cypre, par 1000.......... $17 50@18 50

RIZ.

Mouvement du Riz.

Compilé par le secrétaire du New Orleans Board of Trade, Ltd.

	Brut, sacs	Ecalé
Recettes aujourd'hui	119	201
Jusqu'ici cette semaine	4,402	18,597
Jusqu'ici cette saison	343,682	361,742
Même temps l'année dernière	991,541	295,486
Recettes des moulins aujourd'hui	119	
Ventes aujourd'hui	1,814	2,370
Jusqu'ici cette semaine, comprenant les recettes des moulins, etc	5,540	17,386
Jusqu'ici cette saison	734,143	66[illegible],860
Même temps l'année dernière	865,569	723,700

AU BOARD OF TRADE

Brut—Honduras actif et plus haut; du pays Japon actif et plus haut.
Ecalé—Fort et actif.
Cotes—aujourd'hui.
Japan Head.......... 3¾@4⅝c
Straights.......... 2⅝@3½c
Screenings.......... 2 @2½c
No 2, par baril.......... 1⅞@2c
Honduras Head.......... 5¼@6½c
Straights.......... 3½@4½c
Screenings.......... 2¼@3c
No 2.......... 1⅝@1 13/16c

Riz brut du pays Japon 50c à 3 85; du Honduras $2 00 à 4 10.
SON—Tonne, $11 50@12 00
RIZ POLI—$24 50@25 00.

FARINES.

AU BOARD OF TRADE.

FARINE—
Patents, le baril.......... $4 00 @4 10
Extra fancy.......... 3 65 @3 70
Minnesota Patents $3 95 hors du Board of Trade.
FARINE DE MAIS—$2 45@2 50
GRITS—$2 75@2 80.
Les cotes de farine et de farine de mais sont de 10 à 15c plus cher par baril.

GRAINS ET FOURRAGES.

AU BOARD OF TRADE.

MAIS—On cote 55@56 pour le blanc, 55@56 pour le mêlé et 56@57 pour le jaune.
AVOINE—Choix —@47c; No 2 —@46c.
SON—98c@$1 00.
FOIN—Choix $22 00; No 1 $21 00; No 2 $20 00.

Les petits lots se vendent aux prix suivants: maïs 2c. de plus par boisseau; avoine 2 à 4c. de plus par boisseau, son 6 à 8c. de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

PROVISIONS.

AU BOARD OF TRADE.

MESS PORK—
Mess Pork, nouveau.......... $18 00@18 50
VIANDES SALEES SECHES—
Epaules.......... 8½@ 8⅞
Short rib sides.......... —@10¼
Extra short sides.......... —@10⅛
BACON—
Epaules.......... —@10¼
Short rib sides.......... —@11¼
Extra short sides.......... —@11
GRAISSE—
En tierçons, compound.......... 7½@ 7¾
Lard pur.......... 10⅝@10¾
JAMBON—10 à 13½.

Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros; les prix des détaillants sont de 25 à 50c. plus élevés pour le porc et de ⅛ à ½c. pour les autres articles vendus au détail.

GROCERIES.

Les prix suivants de café sont ceux du Board of Trade.

RIO—Calme.
No 3.......... 7⅝
No 4.......... 6⅞
No 5.......... 6½
No 6.......... 6¼
No 7.......... 5⅞
No 8.......... 5⅝
No 9.......... 5⅛
SANTOS—Calme
No 3.......... 7⅝
No 4.......... 7¼
No 5.......... 6⅞
No 6.......... 6⅜
No 7.......... 5⅞
No 8.......... 5⅝
No 9.......... 5⅜
MEXICAIN—Calme
Cordova—Fair.......... 9⅜
Barely fair.......... 9
Low fair.......... 8⅝
Coatepec—Fair.......... 9¼
Barely fair.......... 9
Low fair.......... 8⅝

Roasted and Brazil package Coffee, Star and Crescent, 9c f. o. b. New Orleans.
Job lots ⅛c. plus élevé pour les mexicains et ⅛c pour les Rio et les Santos.

BEURRE—
Extra fancy Creamery.......... 31
Choice Creamery.......... 31 @31½
Fancy Dairy.......... 21 @21½
Choice Dairy.......... 19 @19½
No 1 Ladled.......... 21
No 2 Ladles.......... 21

Jobbing un peu plus élevé.
FROMAGE
Western Twin cream.......... 14¼
Singles.......... 14½
Daisies flats 20 lbs each.......... 14¾@15
Young America's full cream.......... 14½
Domestic Swiss 25c blocs.......... 15
Round.......... 13 @15
Limburger, pièce.......... 22
Jobbing un peu plus élevé.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Voici les prix des receveurs:

Huile—Prime refined 40½c par gallon, off refined 38½ au baril, prime crude 35c loose, off crude 29@32.

Prime cotton-seed cake $25 00@25 25 par ton de 2240 livres, off cotton-seed cake —.

Prime cotton-seed meal $25 50@25 75 par ton de 2240 livres, off cotton-seed meal —.

Soapstock 1 15 par livre.

Linters—Choice 4, A 3⅝c, B 3½c, C 3¼c.

Graine de coton, en sacs, délivrée à la Nlle-Orléans, $16 00 par ton de 2000 livres; de in bulk $15 00.

TOILE D'EMBALLAGE—Ludlow Brands—Haba, 2¼-pound, 6⅝@6⅞c; York, 2-pound, 6⅜@6⅝c; Daisy, 1¾-pound, 6⅛@6⅜c.

The American Manufacturing Co. Southern Bagging — 2¼-pound 6⅞c per yard; 2-pound 6⅝c; 1¾-pound 6⅛c.

Twine—Jute 10c la livre; Hemp 10c.
COTTON TIES—$1 04½ par paquet.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mary Elizabeth Killeen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 69,863—Division C—Attendu que Joseph Patrick Killeen a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feue Mary Elizabeth Killeen, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Jos F. Walton, avocat.
21 fév—21 25—mars 2

Succession de A. C. Hutchinson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 69,218—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par J. P. Blair et E. B. Kruttschnitt, exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. E. H. Farrar, Geo. Denegre, avocats.
21 fév—21 25—mars 2

Succession de John Flick.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 68,792—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Jacob Flick, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — A. Guilbault, avocat.
19 fév—19 23 28

Succession de Daniel McGarry.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 67,473—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par D. J. McGarry, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Dinkelspiel & Hart, avocat.
17 fév—17 21 26

Succession de Henry Falkenheimer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 69,323—Division E—Attendu que Charles Falkenheimer a présenté une pétition à Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henry Falkenheimer, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Fred Adolph, avocat.
17 fév—17 21 26

Succession de Frank N. White.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 69,165, Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Cunningham & Cunningham, avocats.
14 fév—14 18 23

Succession de Frank Scenna.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 65,992—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Veuve Frank Scenna, exécutrice testamentaire et tutrice de ses enfants mineurs, administrant cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour: THOMAS CONNELL, Greffier—Ed. C. Guillot, avocat.
14 fév—14 18 23

Succession de Angel Xiques.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 69,809—Division C—Attendu que Francis Xiques a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Angel Xiques, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.—Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier. Chas J. Théard, avocat.
14 fév—14 18 23

Succession de H. H. Bayley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1,434—Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel, exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Cunningham & Cunningham, avocats.
14 fév—14 18 23.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur du Troisième District.

Geo. E. Duclaux vs Mme Catherine Sabathier.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 67,350—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 26 mars 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre et améliorations dans le Troisième District, ilet No 1,340, borné par les rues Dorgenois, Rocheblave, Aubry et D'Abadie, ledit lot commençant à une distance de quatre vingt cinq pieds du coin de la rue D'Abadie, et mesure vingt neuf pieds dix pouces de face à la rue Dorgenois, par une profondeur de cent quarante deux pieds un pouce et quatre lignes sur la ligne de côté vers la rue Aubry, et sur le côté vers la rue Dabadie il a une première profondeur de cent vingt six pieds trois pouces et cinq lignes; de là il mesure, sur une ligne oblique, seize pieds neuf pouces et trois lignes sur la ligne du fond, sur laquelle il a une largeur de vingt quatre pieds sept pouces et deux lignes, le tout d'après un devis par E. Pilié, le 13 novembre 1897 et annexé à un acte pardevant C. J. Théard, notaire, le 4 décembre 1897.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Robt J. Maloney, avocat pour le plaignant.
20 fév—20 23 27—mars 6 13 20 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Quatrième District.

Formant l'encoignure des rues Troisième et Derbigny,

(Ilet borné par les rues Roman et Deuxième.)

American Brewing Company vs Thomas H. Wightman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 69,717—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 26 mars 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de cette ville, désignés par le numéro 56, borné par les rues Derbigny, Roman, Deuxième et Troisième, sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer, sous date du 12 avril 1859, déposé en l'étude de Eusèbe Bouny, ancien notaire, pour références, lesquels lots sont désignés par les lots Nos un, deux et trois, d'après un croquis annexé à un acte passé pardevant Geo. J. Untereiner, notaire, le 2me jour de mai 1899, et mesurant d'après lequel, comme suit: Le lot No un formant l'encoignure des rues Troisième et Derbigny mesure trente pieds huit pouces et six lignes de face à la rue Troisième, la même largeur dans le fond sur cent quinze pieds six pouces de profondeur et façade à la rue Derbigny entre lignes parallèles et les lots deux et trois sont contigus au dit lot et mesurent chacun trente pieds huit pouces sept lignes de face à la rue Troisième sur cent quinze pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Gus Lemle, avocat pour le plaignant.
21 fév—21 23 27—mars 6 13 20 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Premier District.

Connue comme les Nos 621 et 623 rue Prieur, entre les rues Poydras et Perdido.

Frank Dubret vs John P. Duprat.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 68,696—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 26 mars 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Poydras, Johnson, Perdido et Prieur, désigné par le No 27 et mesurant vingt neuf pieds trois pouces et une ligne de face à ladite rue Prieur sur cent cinquante et un pieds trois pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Sambola & Ducros, avocats pour le plaignant
21 fév—21 27—mars 6 13 20 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété du Cinquième District.

The Barber Asphalt Paving Company vs Dominick Manense.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 69,340—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 26 mars 1903 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Verret, Newton, Vallette et Decatur, désigné par le No 4 de l'ilet No 10, maintenant l'ilet 130, d'après un plan de J. A. D'Hémécourt, déposé en l'étude de S. Magner, ancien notaire en cette ville, comme plan No 3 du livre de plans No 1, lequel lot mesure en M. A. trente-deux pieds cinq pouces de face à la rue Verret, trente deux pieds en largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds deux pouces trois lignes sur la ligne le divisant du lot No 3 et quatre vingt sept pieds cinq pouces trois lignes sur la ligne le divisant du lot No 5 sur ledit plan.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
E. J. Thilborger, avocat pour le plaignant.
20 fév—20 27—mars 6 13 20 26